

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 20 décembre 2023
Portant délégation de fonctions et de signature à M. Vincent LEONIE, Vice-Président
N° 24722

Le le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-9 et L. 2121-10
M les délibérations n°54 et 6 du conseil communautaire du 8 juillet 2020 concernant l'élection de Président, des Vice-Présidents et des Secrétaires
M la délibération n°11 du conseil communautaire du 22 juillet 2022 relative au changement de dénomination des associations membres du Bureau exécutif communautaire délégué
M la délibération n°13 du Conseil communautaire du 20 novembre 2022 relative aux délégations du Conseil communautaire au Président.

ARRÊTÉ
ARTICLE 1^{er} L'arrêté n° 202300000 du 22 juillet 2023 est abrogé.
ARTICLE 2 M. Vincent LEONIE, Vice-président, est délégué, par le présent arrêté, à exercer, sous la surveillance et la responsabilité du Président et conformément avec les fonctions dans les domaines suivants :
- Aménagement de l'espace et accessibilité
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Urbanisme
- Création, gestion, extension et transaction des cimetières et sites similaires d'état et communautaires
- Création, gestion, extension et transaction des établissements
ARTICLE 3 Délégation de signature est donnée à M. Vincent LEONIE pour tous les documents et décisions se rapportant aux fonctions indiquées à l'article précédent.
ARTICLE 4 Le Directeur général des services de Limoges Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.
Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole
Le Président,
Signé électroniquement le 21/12/2023
Par Stéphane GUÉZENNEC

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification auprès des personnes intéressées.
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Recueil de décisions, Mairie de Limoges
Site internet
Tribunal Administratif Territorial
N° de publication de l'acte n°110000
Date le 21/12/2023

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à M. Vincent LEONIE, Vice-Président

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



ARR_SIGN_24722_LEONIE.pdf
(.pdf, 151,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER